

La conquête de l'éloquence au Québec. La *Rhetorica in Seminario Quebecensi* (1774) de Charles-François Bailly de Messein

Marc André Bernier

Volume 22, numéro 3 (66), printemps 1997

Gilbert Langevin

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201328ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201328ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bernier, M. A. (1997). La conquête de l'éloquence au Québec. La *Rhetorica in Seminario Quebecensi* (1774) de Charles-François Bailly de Messein. *Voix et Images*, 22(3), 582–598. <https://doi.org/10.7202/201328ar>

Résumé de l'article

Depuis quelques années, de nombreux travaux n'ont pas manqué de mettre en lumière le caractère militant des lettres québécoises dans le dernier tiers du xviii^e siècle. Cependant, l'on ne s'est guère intéressé jusqu'à ce jour à la théorie du discours polémique qui leur est contemporaine. À cet égard, le cours manuscrit de la *Rhetorica in Seminario Quebecensi* (1774) de Charles-François Bailly de Messein offre un exemple significatif. Cette *Rhetorica* doit être comprise comme une « rhétorique de l'esprit », c'est-à-dire comme une rhétorique fondée sur l'idéal oratoire d'une prose vive et savante dans sa concision. À ce titre, elle suppose à la fois une théorie de la figure associant étroitement celle-ci à l'argumentation, et une pratique de la sententia, sorte d'unité minimale du discours persuasif qui, en français, signifie aussi bien « trait ingénieux » qu'« argument figuré ».

La conquête de l'éloquence au Québec. *La Rhetorica in Seminario Quebecensi* (1774) de Charles-François Bailly de Messein

Marc André Bernier, Université du Québec à Trois-Rivières

Depuis quelques années, de nombreux travaux n'ont pas manqué de mettre en lumière le caractère militant des lettres québécoises dans le dernier tiers du XVIII^e siècle. Cependant, l'on ne s'est guère intéressé jusqu'à ce jour à la théorie du discours polémique qui leur est contemporaine. À cet égard, le cours manuscrit de la Rhetorica in Seminario Quebecensi (1774) de Charles-François Bailly de Messein offre un exemple significatif. Cette Rhetorica doit être comprise comme une « rhétorique de l'esprit », c'est-à-dire comme une rhétorique fondée sur l'idéal oratoire d'une prose vive et savante dans sa concision. À ce titre, elle suppose à la fois une théorie de la figure associant étroitement celle-ci à l'argumentation, et une pratique de la sententia, sorte d'unité minimale du discours persuasif qui, en français, signifie aussi bien « trait ingénieux » qu'« argument figuré ».

De figures sans nombre egaillez votre ouvrage
Que tout y fasse aux yeux une riante image
on peut être à la fois et pompeux et plaisant
et je hai un sublime ennuyeux et pesant¹.

C'est le sort des armes qui décida du premier essor des lettres québécoises. Certes, l'effondrement militaire de la Nouvelle-France et

1. Tirés du « Chant III » de *l'Art poétique* de Boileau, ces vers servent d'exergue à la section que Bailly de Messein consacre à la question de la figure dans sa *Rhetorica (Liber primus de elocutione, Tractatus secundus « De figuris »*, p. 16). Voir Charles-François Bailly de Messein, *Rhetorica in Seminario Quebecensi. Data anno 1774 Die 10 octbr.*, Québec, Archives du Séminaire de Québec, M-228.

J'aimerais remercier ici M. Bernard Andrès, les étudiants qu'il dirige à l'UQAM au sein d'un groupe de recherche consacré à l'Archéologie du littéraire au Québec (ALAQ) et, en particulier, Joanne Gagnier, d'avoir bien voulu me signaler l'existence de ce manuscrit dont l'étude a d'abord fait l'objet d'une communication dans le cadre des travaux de l'ALAQ.

l'occupation du territoire par les troupes britanniques livraient désormais le Québec aux lois qu'allait lui prescrire le Conquérant; mais la capitulation devait aussi solliciter les efforts d'une résistance intellectuelle où se dessinait déjà l'esquisse d'une littérature nouvelle. Longtemps occulté, ce dernier trait apparaît aujourd'hui au grand jour: aussi est-il devenu banal de relever la couleur polémique sous laquelle parurent les premiers essais d'une littérature dont certains journaux, feuilles périodiques et pamphlets furtifs forment les principaux monuments². Toutefois, si l'on n'a pas manqué de faire observer depuis quelques années ce tour militant qu'adopte l'écriture au Québec dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, l'on ne s'est guère intéressé à la théorie qui, à la même époque, est solidaire de son essor. À cet égard, la *Rhetorica in Seminario Quebecensi* de Charles-François Bailly de Messein offre l'exemple encore méconnu d'une «rhétorique de l'esprit» qui, à la faveur d'une théorie de l'éloquence et de la «figure argumentative», développe les principes et les enjeux essentiels que comporte l'acheminement vers l'écriture dans le Québec des Lumières.

1. Une rhétorique de l'« esprit »

Aujourd'hui conservée aux Archives du Séminaire de Québec, cette *Rhetorica* se présente sous l'aspect d'un in-quarto manuscrit comptant près de deux cents feuillets. Rédigé en néo-latin, mais fourmillant d'exemples tirés d'auteurs français, le texte correspond au cours de rhétorique que donna Bailly de Messein au séminaire pendant l'année scolaire 1774-1775. Cette année-là, la classe comptait douze élèves³. On doit à l'un d'eux, un certain Antoine Lapommeray, le cahier où se trouve notée la leçon d'un maître qui, d'ailleurs, entreprit à la fin des classes et à l'occasion d'une fête solennelle de monter deux pièces de théâtre :

[...] le *Monde démasqué*, comédie en trois actes du P. Guillaume-Hyacinthe Bougeant, jésuite, et le *Concert ridicule*, farce en un acte composée en 1689

2. Sur ce point, voir, entre autres, l'abbé Camille Roy, «Notre littérature de 1760 à 1800», *Nos origines littéraires*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1909, 58 sq; Jules Léger, *Le Canada français et son expression littéraire*, Paris, Nizet et Bastard, 1938, 50 sq; Jean-Pierre Wallot, «La pensée révolutionnaire et réformiste dans le Bas-Canada (1773-1815), *Un Québec qui bougeait. Trame socio-politique du Québec au tournant du XIX^e siècle*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1973, 258 sq; Jean-Paul de Lagrave, *L'époque de Voltaire au Canada. Biographie politique de Fleury Mesplet, imprimeur*, Montréal / Paris, L'Étincelle éditeur, 1993, 91 sq; Pierre Hébert et Jacques Cotnam, «La *Gazette littéraire* (1778-1779): notre première œuvre de fiction?», *Vox et images*, n° 59, hiver 1995, p. 295 sq.; Jean-Paul de Lagrave et Jacques G. Ruelland, «*L'Appel à la justice de l'État*» de Pierre du Calvet, Sainte-Foy, Le Griffon d'argile, 1986.
3. Ce qui, pour l'époque, correspond à la moyenne des classes; sur ce point, voir l'ouvrage de Noël Baillargeon, *Le Séminaire de Québec de 1760 à 1800*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. «Les cahiers d'histoire de l'Université Laval», 1981, p. 116.

par l'abbé David-Augustin de Brueys et le poète comique Jean Palaprat de Bigot⁴.

Le *Monde démasqué*, le *Concert ridicule*: les seuls titres de ces pièces destinées à couronner le Cours suffiront sans doute à suggérer le tour particulier d'éloquence que favorisait l'enseignement de Bailly de Messein. À vrai dire, le goût, qui se trahit ici en faveur d'une littérature où le «brillant» du style s'allie à la vivacité d'une critique prompte à démasquer les ridicules, met en cause les principes d'une écriture que tout le XVIII^e siècle fut constant à rattacher à une «rhétorique de l'esprit». Mais qu'est-ce que «l'esprit»? Ce terme, si souvent associé à certaines formes de la sociabilité mondaine, a d'abord un sens oratoire, celui que lui donnent les traités français de rhétorique, bien sûr, mais surtout celui que lui confèrent la théorie latine de l'éloquence et l'enseignement de celle-ci en néo-latin dans les collèges jésuites. Aussi faut-il, pendant tout le siècle, entendre le concept rhétorique d'*ingenium* sous le terme français «esprit», et à tel point que l'adjectif qui en dérive alors n'est pas tant «spirituel» qu'*ingénieux*⁵ — dérivation dont témoigne Voltaire qui, cherchant à définir l'*«esprit»*, parle précisément de «raison ingénieuse»⁶. Cette première remarque se borne à rappeler une définition générale; un exemple nous permettra d'en saisir les principes et les implications. Dans un texte assez singulier tiré de *La Gazette de Québec/The Quebec Gazette*, on retrouve sous le titre de «Reflexions sur les Titres, Prééminences et Cérémonies» un article où figure ce passage :

Plus la constitution d'un païs est libre, moins on y voit de titres et de cérémonies fastueuses, et conséquemment moins de cette démonstration d'infériorité d'hommes de divers rangs, en présence de ceux d'une condition plus élevée. *Scipion* étoit apelé simplement *Scipion*, et *Cæsar*, *Cæsar*; mais dans la suite des tems, on donna à des généraux comme eux le titre d'*Empereurs*, de votre *Majesté*, et même de votre *Divinité*⁷.

4. *Ibid.*, p. 160. Sur la première de ces deux pièces, voir Ernest Boyssse, *Le théâtre des Jésuites*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 315.

5. Voir, sur cette question, Heinrich Lausberg, *Handbuch der literarischen Rhetorik*, Munich, Max Hueber Verlag, 1973, § 1152, p. 550.

6. Voltaire, «Esprit», 1754; *Articles pour l'Encyclopédie. Les œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1987, p. 51. Sur cette définition de l'esprit chez Voltaire et le souvenir du «vocabulaire propre aux rhéteurs latins» qu'elle met en cause, voir Marc Fumaroli, «Le génie de la langue française», *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, coll. «Folio/Histoire», 1994, p. 213-214. Du reste, l'expression «raison ingénieuse» revient fréquemment au XVIII^e siècle pour définir l'esprit: voir, par exemple, l'abbé Trublet, *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Mrs. de Fontenelle et de la Motte*, Amsterdam, 1759, p. 12.

7. *La Gazette de Québec/The Quebec Gazette*, 18 février 1779, n° 703, p. 1, col. 2. Jean-Paul de Lagrave et Jacques G. Ruelland signalaient déjà ce passage dans l'avant-propos de l'ouvrage qu'ils consacrent à Valentin Jautard; *Valentin Jautard (1736-1787). Premier journaliste de langue française au Canada*, Sainte-Foy, Éditions Le Griffon d'argile, 1989.

Ce texte est repris de Voltaire; toutefois, *La Gazette* s'est curieusement servie d'une traduction anglaise pour en établir ensuite une version française accommodée à sa façon et dont voici la véritable leçon:

Plus un peuple est libre, moins il a de cérémonies, moins de titres fastueux, moins de démonstrations d'anéantissement devant son supérieur. On disait à Scipion: Scipion; et à César: César; et dans la suite des temps on dit aux empereurs: *Votre Majesté, votre divinité*⁸.

«Plus un peuple est libre»: à ce membre initial de la première période répond une amplification désormais ponctuée par le seul retour de ces «moins» que Voltaire juxtapose simplement sans lien de coordination; puis, à ces cérémonies, à ces titres fastueux, à ces démonstrations d'anéantissement dont la disposition serrée précipite le cours de l'argumentation, succède une seconde phrase où la vivacité du tour prend appui sur des effets de symétrie propres à renforcer l'antithèse entre la simplicité de ce Scipion ou de ce César et cette brève gradation assonancée formée de deux titres pompeux: *Votre Majesté, votre divinité*. Voilà les ressorts essentiels dont dispose l'«esprit», voilà cette «raison ingénieuse» où s'allie à la critique philosophique l'idéal oratoire d'une prose à la fois vive et savante dans sa concision⁹. De ce point de vue, l'altération que suppose le détour par l'anglais dans *La Gazette de Québec* ne vient pas simplement marquer les difficultés auxquelles devait se heurter une écriture destinée à s'inventer dans une colonie conquise. Ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est le rythme alangui de la période à laquelle recourt *La Gazette* et dont l'usage ne rend pas compte de la vivacité «ingénieuse» qui règle l'écriture de Voltaire. Dans l'intervalle séparant les deux versions de ce texte se glisse un écart qui, en quelque sorte, figure les enjeux, voire le défi, que comporte la conquête d'une éloquence où triomphe l'«esprit», éloquence à laquelle, précisément, l'enseignement de Bailly de Messein va convier les lettres québécoises.

S'il est vrai que les principes propres à une rhétorique de l'«esprit» fixent les traits essentiels de son enseignement, c'est d'abord dans la mesure où celui-ci répond à la conception générale de l'éloquence qui, jusqu'à l'expulsion des Jésuites de France en 1764, prévalait à Paris au Collège Louis-le-Grand. Autrement dit, le Cours de Bailly de Messein relève d'une tradition dont le plus grand mérite consiste, suivant une idée

8. Voltaire, «Cérémonies, titres, prééminences», *Dictionnaire philosophique, Œuvres complètes de Voltaire*, édition établie par Louis Moland, Paris, Garnier, 1878, vol. XVIII, p. 108.

9. Sur la théorie et la pratique d'une éloquence «ingénieuse» et du «style coupé» au XVIII^e siècle, on voudra bien se reporter, en particulier, à l'ouvrage d'Étienne Simon de Gamache, *Les agréments du langage réduits à leurs principes*, Paris, G. Cavelier, 1718, in-12; de même qu'à la préface que Jean-Paul Sermain en a donnée à l'occasion d'une réédition récente: «Le sens de la repartie», *Les agréments du langage réduits à leurs principes. Troisième partie*, Paris, Éditions des Cendres, coll. «Archives du commentaire», 1992, p. 9-120.

devenue si commune aujourd'hui, à avoir soutenu l'invention d'une éloquence française à la fois vive et savante¹⁰. Il ne faut pas s'étonner d'une pareille convergence : entre 1755 et 1762, Bailly de Messein n'a-t-il pas fait ses études à Louis-le-Grand¹¹?, circonstance que renforce par ailleurs l'attitude des supérieurs du Séminaire de Québec qui, comme le précise Noël Baillargeon dans une importante étude consacrée à l'histoire de cette institution, n'avaient pas manqué « d'adopter tel quel le plan d'éducation du collège des Jésuites¹² ». On ne saurait se faire une idée vraiment exacte de ce plan d'éducation en matière d'éloquence, sans songer ici à Charles Porée qui, de 1708 à 1741, occupa la chaire de rhétorique à Louis-le-Grand et dont l'enseignement allait exercer une influence durable non seulement au sein de la Compagnie¹³, mais encore sur les auteurs qu'il contribua tour à tour à former, qu'il s'agisse de Crébillon fils ou d'Helvétius, de Diderot ou de Voltaire¹⁴. À ce titre, Porée peut même se flatter d'appartenir, comme le remarque d'ailleurs l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, au « petit nombre de professeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde¹⁵ ». Quant à la doctrine qu'il professait, celle-ci devait surtout se signaler par une théorie du « style ingénieux » à laquelle répondait la vivacité d'un tour d'éloquence réglée sur « le goût de Sénèque¹⁶ ». On

10. Sur ce point, voir surtout l'historien de l'éducation François de Dainville, pour qui l'orientation que prend l'enseignement de la rhétorique dans les collèges jésuites du XVIII^e siècle correspond précisément à « l'avènement d'une rhétorique nouvelle » dont les écrivains des Lumières vont tirer parti ; « L'évolution de l'enseignement de la rhétorique au XVIII^e siècle », *XVIII^e siècle*, Paris, 1968, n^{os} 80-81, p. 24. Voir également l'article de Robert A. Lang, « The Teaching of Rhetoric in French Jesuit Colleges », *Speech Monographs*, vol. XIX, 1952, p. 286 sq, de même que l'ouvrage de Thomas M. Conley, *Rhetoric in the European Tradition*, Chicago, The University of Chicago Press, 1990, p. 152 sq.
11. Né à Varennes, près de Montréal, Bailly de Messein (1740-1794) était donc issu d'une famille dont la fortune était suffisante pour soutenir une telle dépense ; sur les diverses circonstances de sa vie, on peut se reporter à l'article de Claude Galarneau, « Bailly de Messein, Charles-François », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, vol. IV, 1980, p. 45 sq.
12. Noël Baillargeon, *op. cit.*, p. 155.
13. Sur l'importance de Porée à cet égard, voir, par exemple, le cas du père Baudory (1710-1749), son successeur, que rappellent les *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Arts (Mémoires de Trévoux)*, juin 1750, vol. I, art. LXIV, p. 1231. Célèbre périodique jésuite, *Les mémoires de Trévoux* commencèrent à paraître en 1701.
14. Voir ici les travaux de Joseph de la Servière, rappelant à juste titre que Porée, « pendant quarante ans, forma les fils des premières familles de France » (*Un professeur d'Ancien Régime, le père Charles Porée S. J. (1676-1741)*, Paris, Librairie H. Oudin, thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers, 1899, p. VII). Voir également les remarques que fait François de Dainville à propos de l'importance de Porée dans « L'évolution de l'enseignement de la rhétorique au XVIII^e siècle », *op. cit.*, p. 24.
15. Voltaire, « Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, pour servir à l'histoire littéraire de temps », *Le siècle de Louis XIV, Œuvres complètes de Voltaire*, *op. cit.*, vol. XIV, p. 116. Sur « l'admiration de Voltaire pour ses maîtres, l'abbé Gédéon, le P. Porée, ou pour le pédagogue Rollin », voir Emmanuel Bury, « Le goût de Voltaire », *Littérature et politesse. L'invention de l'honnête homme (1580-1750)*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 1996, p. 207 sq.

verra à quoi engage ce «sénéquisme» de Porée, la pratique de ce style vif et «coupé» qu'il commande et l'influence que cette manière particulière d'éloquence sera appelée à exercer aussi bien sur la prose du Siècle des lumières en général que sur la pensée de Bailly de Messein en particulier. Pour l'instant, ne signalons qu'un seul trait tiré des *Mémoires de Trévoux*, où l'on relève le dessein général d'une entreprise dont le caractère propre consiste, chez Porée, à tout donner «à l'esprit, aux expressions ingénieuses, aux pensées vives et saillantes¹⁷». Rechercher l'esprit et l'ingéniosité du tour, la vivacité de la pensée et les saillies de l'expression : voilà le fond à partir duquel s'inventent la conception de l'éloquence et la théorie de la figure que va développer Bailly de Messein en faveur de l'efficacité d'une prose se soutenant de ces traits vifs que multiplie à plaisir le discours polémique.

Aussi la leçon initiale que comporte l'enseignement de Porée et de ses successeurs à Louis-le-Grand ne manque-t-elle jamais de percer dans le Cours que Bailly de Messein professe au séminaire. En effet, l'organisation générale de ce Cours se trouve à ce point conforme à l'enseignement dispensé par les rhéteurs de la Compagnie, qu'un simple coup d'œil sur la table des matières suffit déjà pour s'en aviser. À l'exemple des manuels et des traités d'éloquence que les Jésuites font paraître au xviii^e siècle et à la différence de la plupart des rhétoriques qui leur sont antérieures, le Cours commence par s'attacher aux questions relatives à l'élocution oratoire : c'est le *Liber primus, de elocutione* qui, dans notre manuscrit, va des feuillets 1 à 113. Il s'agit là d'un chapitre comprenant plus de la moitié du Cours et dont l'ampleur répond au rôle considérable que tend à jouer l'élocution au cours du xviii^e siècle, alors que cette partie de l'art oratoire va même s'approprier certains éléments jadis réservés à la section consacrée à l'invention. Cette dernière occupe ici la deuxième place — littéralement et dans tous les sens. À vrai dire, ce *Liber secundus, de inventione* tient en une trentaine de feuillets et, de ce fait, se trouve réduit à sa plus simple expression. En poursuivant la lecture du manuscrit, on y découvre ensuite la section consacrée à la disposition, le *Liber tertius, de dispositione* (feuillets 146 à 155), puis un *Tractatus De actione oratoris et pronuntiatione* (feuillets 165 à 179), qui s'attache aux problèmes relatifs à la voix et à la mise en scène du corps de l'orateur et sur lequel se termine le Cours. En annexe, signalons un poème — *Du geste* (feuillets 180 à 185)¹⁸ —, un recueil formé de quelques pièces de

16. Voltaire, *op. cit.*, p. 116.

17. *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Arts (Mémoires de Trévoux)*, mars 1741, p. 552.

18. Ce poème est tiré du traité sur *L'éloquence du corps* de Joseph-Antoine Dinouart, 1754, revu et augmenté en 1761, et paraissant désormais sous le titre de *L'éloquence du corps, ou l'action du prédicateur. Actio oratoris de gestu et voce libri duo, auctore Joanne Luca. Poème sur les mauvais gestes par le P. Sanlecque*, Paris, Desprez, 1761, in-8°, p. 439-444. L'*Actio oratoris seu de gestu et voce* de Jean Lucas avait d'abord paru à

poésie¹⁹ et un choix de sentences latines tirées d'Ovide — de *sententiae* ou de « traits et de pensées ingénieuses » (feuillet 190 à 191). Voilà le programme de cet enseignement. De même que l'organisation générale des matières y répond à celle qui prévalait d'ordinaire dans les collèges jésuites, de même y voit-on souvent les motifs et le détail du texte s'attacher à la lettre des cours qui, si l'on en juge par les cahiers des élèves français conservés jusqu'à ce jour, se donnaient à la même époque au Collège Louis-le-Grand. On pourrait multiplier les exemples de ce fait : un seul suffira sans doute à rendre sensible l'appartenance de la *Rhetorica* de Bailly de Messein à la tradition jésuite. Dans le cahier d'Antoine Lapommeray, on retrouve ainsi un court passage tiré du discours d'introduction, où s'affirme le dessein de réserver la première place à l'élocution :

In omni scribenda oratione tria præstare debet orator. Res invenire, inventas disponere, et dispositas eloqui : Ne vero a trita et vulgari abhorremus via, placet ab elocutione initium sumere.

Quel que soit le discours qu'il lui faille écrire, l'orateur doit s'aviser de trois choses : trouver quoi dire, ordonner ce qu'il a trouvé et rendre dans le discours ce qu'il a ordonné. À la vérité, nous ne marquons aucune répugnance pour la méthode commune et habituelle ; mais il nous semble préférable de commencer par l'élocution²⁰.

Examinons maintenant les notes prises à l'occasion d'un cours de rhétorique donné par Charles Porée en 1726 au Collège Louis-le-Grand ; le cahier a appartenu à un certain Émile Guédon et s'ouvre sur ces remarques :

Cum in oratione scribenda tria debeat potissimum præstare orator, res invenire, inventas disponere, et dispositas eloqui, ordo id postulare videbatur ut de inventione primum, tum de dispositione, postremo loco de elocutione disceremus ; verum [...] placuit de elocutione primum agere.

Lorsqu'il lui faut écrire un discours, l'orateur doit, pour l'essentiel, s'aviser de trois choses : trouver quoi dire, ordonner ce qu'il a trouvé et rendre dans le discours ce qu'il a ordonné. C'est là un ordre qui semble exiger que nous enseignions d'abord l'invention, puis la disposition et, en dernier lieu, l'élocution. Pourtant, [...] il nous a semblé préférable de commencer par l'élocution²¹.

Paris, chez S. Benard, en 1675. Sur Joseph-Antoine Dinouart, on consultera avec profit la préface de Claudine Haroche et de Jean-Jacques Courtine à une réédition récente de son *Art de se taire*, Paris, Jérôme Millon, 1987.

19. Ici, on remarquera surtout un long poème, *Sur le retour du printemps* — « *Carmen ex gallico russellii* », précise le manuscrit, c'est-à-dire repris du poète français Jean-Baptiste Rousseau (1671-1741).

20. Charles-François Bailly de Messein, *Rhetorica in Seminario Quebecensi*, op. cit., p. 1. Je traduis.

21. *Rhetorica a Patre Dicta Porez. Anno Domini Milleesimo Septingentesimo vigesimo sexto 1726, in Collegio Ludovici Magni*, Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, MS 3497, premier feuillet. Je traduis.

La communauté d'idées entre ces deux textes est évidente et, s'il appartient quelquefois à la recherche de retracer des correspondances de cette sorte, il reste que Bailly de Messein ne fait pas toujours mystère de ses références: par exemple, au début du livre IV consacré à l'action oratoire, le texte indique avec précision que le père Jean Lucas, professeur de rhétorique «*in Ludovici magni Collegio*», est l'autorité à laquelle on s'en remet pour cette partie²². En somme, tout indique ici que l'on dispose d'un Cours fortement rattaché à la tradition jésuite — autrement dit, à une tradition où triomphent non seulement l'«esprit» et l'«ingéniosité», mais encore cette *elocutio* par laquelle il «semble préférable de commencer» et qui, on le verra, traverse et embrasse différents registres, depuis la raison et l'efficacité des arguments, jusqu'aux diverses ressources que lui offrent les figures du discours²³. Une conception aussi vaste de l'*elocutio* brouille sans doute les distinctions traditionnelles entre argumentation et figures: mais n'est-ce pas là le premier principe auquel s'en remettent les productions d'une «raison ingénieuse»? N'est-ce pas là surtout le ressort par excellence de cette prose militante sans cesse animée par le souci de diffuser les Lumières et dont toute l'efficacité tient, précisément, à l'«ingéniosité» d'une raison qui entend s'élever jusqu'à l'éloquence?

2. Une rhétorique où invention et élocution oratoires s'entremêlent

À simplement parcourir la *Rhetorica* de Bailly de Messein, un premier trait sollicite ainsi l'attention: l'étroitesse des liens qui se nouent entre argumentation et figures du discours, ou, si l'on préfère, entre *inventio* et *elocutio*, et l'importance toute nouvelle que cette dernière acquiert à la faveur de cette alliance. À vrai dire, le rôle de premier plan auquel se trouve désormais appelée l'élocution procédait d'abord d'une critique de la méthode qui, depuis le triomphe de la scolastique au Moyen Âge, réglait le protocole de l'invention sur le recours aux «lieux oratoires». Depuis le *locus e similitudine* («tiré de la ressemblance»), jusqu'au *locus a causa* («tiré de la cause»), ces lieux devaient permettre de produire des arguments et des syllogismes, de sorte qu'ils formaient une topique susceptible de fournir la matière de tout discours. Ils étaient donc les alliés traditionnels de l'invention oratoire et, à ce titre, les rhétoriques scolaires se flattaient de les faire figurer en bonne place. Que l'on consulte, par exemple, le *De arte rhetorica* (1562) de Cyprien Soarez, manuel célèbre dont on fit usage jusqu'en 1659 dans les classes de rhétorique prévues par

22. Charles-François Bailly de Messein, *op. cit.*, p. 165. Jean Lucas fut professeur au Collège Louis-le-Grand pendant la seconde moitié du xvii^e siècle; voir la note 18.

23. Pour une étude circonstanciée de cette conception ambitieuse de l'*elocutio* dans la tradition jésuite et, en particulier, chez les théoriciens italiens et espagnols du xvii^e siècle associés à la Compagnie, voir surtout l'excellent ouvrage de Mercedes Blancò, *Les rhétoriques de la pointe. Baltasar Gracián et le conceptisme en Europe*, Genève, Éditions Slatkine, «Bibliothèque littéraire de la Renaissance», Série 3-tome XXVII, 1992.

le *Ratio studiorum* jésuite et que mentionne encore Bailly de Messein²⁴, ou encore la *Rhetorica* de Leguerne que professe Boiret en 1770 au Séminaire de Québec²⁵: dans les deux cas, l'on découvrira une *inventio* où perçoit encore l'esprit de la scolastique médiévale et qui, de ce fait, liait de manière essentielle le problème de la persuasion à celui de l'organisation syllogistique d'arguments topiques²⁶. Depuis la renaissance aristotélienne du XIII^e siècle jusqu'aux Lumières, c'est cette « méthode » qui présidait au protocole de la *disputatio* dans les Écoles et les Universités²⁷ — et c'est précisément contre cette méthode ou plutôt, suivant l'expression d'Arnauld et de Nicole, contre « cette mauvaise fertilité de pensées communes²⁸ », que non seulement la science et la philosophie nouvelles en appelleront dès le XVII^e siècle, mais encore les « rhétoriques de l'esprit » du Siècle des lumières. À la déchéance de ces lieux oratoires dont tout le génie se réduit, ne cesse-t-on de répéter à la suite de Pascal, à des « mots d'enflure » tout juste propres à « guinder l'esprit²⁹ », va bientôt répondre une conception moderne de l'éloquence qui, chez ses théoriciens les mieux avisés, entraîne au moins deux conséquences fondamentales que le Cours de Bailly de Messein va permettre d'examiner.

24. Charles-François Bailly de Messein, *op. cit.*, p. 109. Cyprien Soarez, *De arte rhetorica libri tres ex Aristotele, Cicerone & Quintiliano deprompti*, Hispali, ex officina Alphonsi Escrivani, Expensis Andreæ Pescioni, 1569. Sur l'influence de ce manuel, voir Balthasar Gibert, *Jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de la Rhétorique*, Paris, J. Estienne, 1713-1719, tome II, p. 397 sq. Le *Ratio studiorum*, ou « Règle des études », avait été définitivement fixé en 1599; sur la place qu'il donnait à une invention « *relied heavily upon the "common-places" or loci* », voir Robert A. Lang, « The Teaching of Rhetoric in French Jesuit Colleges », *loc. cit.*, p. 294.
25. François Leguerne et Urbain Boiret, *Rhetorica in Seminario Quebecensi data anno 1770. Auctore D.D. Leguerne Professore D.D. Boiret*, Québec, Archives du Séminaire de Québec, M 225. Il s'agit là, par ailleurs, du tout premier cours de rhétorique enseigné au Séminaire de Québec.
26. De ce point de vue, on ne saurait prétendre, à la suite de Noël Baillargeon, que « le traité de Boiret servira toujours de modèle à ses successeurs chez qui l'on retrouve les mêmes divisions ». (*Le Séminaire de Québec de 1760 à 1800, op. cit.*, p. 173).
27. Voir, sur ce point, Ernst Robert Curtius, *La littérature européenne et le Moyen Âge latin*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Agora », [1956] 1986, vol. I, p. 108 sq; et, plus récemment, Alain de Libera, « La logique de la discussion dans l'université médiévale », *Figures et conflits rhétoriques*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1990, p. 59-81.
28. Antoine Arnauld et Pierre Nicole, « Des lieux ou de la méthode de trouver des arguments. Combien cette méthode est de peu d'usage », *La logique ou l'art de penser*, Paris, Guillaume Desprez, 1683, cinquième édition, troisième partie, chapitre XVII; Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1970.
29. Blaise Pascal, *De l'esprit géométrique et de l'art de persuader, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1954, p. 602. Sur le rôle de l'évidence dans la critique de l'*inventio*, voir, en particulier, Roland Barthes, « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire », *Communications*, 1970, n° 16, p. 192.

2.1. Une élocution fondée sur une encyclopédie du savoir

En renonçant à la longue liste des lieux oratoires, la nouvelle rhétorique entend d'abord confier à la seule raison, nourrie par une encyclopédie du savoir, le soin de féconder l'invention. Songeons ici à Claude Buffier, *scriptor* au Collège Louis-le-Grand et, à ce titre, excellent représentant de la pensée rhétorique du XVIII^e siècle³⁰. Dans son *Traité philosophique et pratique d'éloquence*, il s'écrit, à la suite d'une critique très dure d'Aristote et de la méthode des lieux oratoires : « Car enfin, ce qui découvre les preuves, c'est l'esprit, la raison, le bon sens, & sur tout le grand usage des matières que l'on traite³¹ ». On pourrait multiplier les exemples³², mais, à chaque fois, on se rend compte que, même sur le terrain de l'invention oratoire, l'avènement de la nouvelle rhétorique permet de concevoir jusqu'à quel point « le XVIII^e siècle fut, [...] par une tendance profonde, un siècle encyclopédique³³ ». Aussi ne faut-il pas s'étonner si, chez Bailly de Messein, la procédure traditionnelle de l'*inventio* tend à disparaître au profit d'une conception plus vaste de l'*elocutio*, où la plénitude du dire en appelle aux formes multiples du savoir qui, seules, sont capables de soutenir l'invention du discours. Lorsque celui-ci commente chacune des différentes figures du discours, son étude ne se borne pas à fournir une brève définition, suivie d'un court exemple ; au contraire, toute sa démarche excède ce cadre étroitement formaliste, si bien que chaque commentaire se déploie sur plusieurs pages de manière à intégrer à l'usage de chaque figure une sorte d'encyclopédie du savoir. Je n'en donnerai qu'un cas : celui qu'offre la figure dite de la *comminatio*³⁴. Cette figure se définit d'abord comme une « *denuntiatio* » de grande conséquence : son caractère propre consiste à susciter la terreur et, à ce titre, l'orateur doit surtout y recourir dans la péroration ou dans le genre délibératif³⁵ ; viennent ensuite plusieurs exemples qui vont du *Pro Milone* de Cicéron à la célèbre réplique de Camille à son frère dans *Horace* (IV, V) et à quelque extrait du *Mahomet* de Voltaire. Dès lors, le recours à

30. Sur Claude Buffier, on pourra consulter la thèse de Frances K. Montgomery, *La vie et l'œuvre du père Buffier*, Paris, Association du Doctorat, 1930.

31. Claude Buffier, *Traité philosophique et pratique d'éloquence. Cours de Sciences sur des principes nouveaux & simples, pour former le langage, l'esprit & le cœur, dans l'usage ordinaire de la vie*, Paris, G. Cavelier, 1732, in-fol., p. 411.

32. Voir, entre autres, Bernard Lamy, pour qui, si la « méthode des lieux » est un « art qui apprend à discourir sans jugement de choses qu'on ne sait point », il faut dès lors considérer que l'invention doit procéder des « sciences particulières [...] qui sont des sources fécondes d'où coulent toutes les autres veritez » ; *La Rhétorique ou l'art de parler*, 1675 ; Paris, F. et P. Delaulne, 1701, quatrième édition, revue et augmentée, p. 376 et 385.

33. Voir ici Daniel Mornet, qui parvient à cette même conclusion en s'attachant à l'étude des catalogues de bibliothèques privées non spécialisées ; « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, XVII, 1910, p. 455.

34. Charles-François Bailly de Messein, *op. cit.*, p. 51 sq.

35. « in perorationibus et in genera deliberativo », *ibid.*, p. 51.

l'exemple ne se réduit pas à simplement illustrer un précepte dont la définition, par ailleurs, se suffirait à elle-même : ici, il permet plutôt d'allier à sa définition le contexte où la figure survient dans le discours, de manière à y intégrer ce « grand usage des matières que l'on traite » dont parlait Buffier. Autrement dit, si j'entends recourir à la figure de la *comminatio*, je dois d'abord consulter quelques « études de cas » à même de m'éclairer sur l'opportunité de son usage. Un tel parti, il va sans dire, est de la dernière conséquence. Cette importance considérable que la *Rhetorica* de Bailly de Messein accorde à l'exemple participe d'une méthode qu'illustrent non seulement les rhétoriques jésuites, mais encore toute la réflexion pédagogique des Lumières. Sur ce point, celle-ci prolonge les principes d'une épistémologie empiriste pour laquelle seule une observation réglée des faits est susceptible de servir de fondement à la connaissance³⁶. Une telle méthode fondée sur l'exemple se trouve par surcroît à allier l'examen des figures à la pratique de l'amplification oratoire et de l'argumentation — question que les rhétoriques plus traditionnelles traitaient d'ordinaire dans la section consacrée à l'*inventio*. Par exemple, si l'on donne à amplifier, comme le fait Bailly de Messein, la proposition suivante : « *Rhetorica perdiscenda est* » (« il faut apprendre la rhétorique »), l'exercice consiste à développer cette proposition à la faveur des connaissances dont on dispose sur le sujet, mais en leur donnant à chaque fois le tour propre à l'une ou l'autre des figures du discours, qu'il s'agisse de l'« interprétation », de la « périphrase » ou encore de la « comparaison »³⁷.

2.2. Une théorie de la figure argumentative :

la triade des figuræ ad docendum, ad delectandum et ad movendum

La seconde conséquence qui s'impose dès lors que l'invention tend à être intégrée à l'élocution engage cette dernière et, avec elle, la théorie de la figure, à jouer un rôle prépondérant dans l'argumentation. Cette évolution dont les enjeux théoriques sont, à mon sens, cruciaux, participe d'ailleurs d'un mouvement général qu'atteste et accentue tout à la fois

36. C'est même là l'objet essentiel de l'importante polémique qui opposera, à partir de 1727, Balthasar Gibert à un Charles Rollin pour qui « la rhétorique sans la lecture des bons écrivains, est une science stérile & muette » ; « Livre quatrième. De la Rhétorique », *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres, par rapport à l'esprit et au cœur*, Paris, Veuve Estienne, [1726-1728] 1740, tome premier, p. 336. Sur cette polémique entre Gibert et Rollin concernant le rôle de l'exemple dans l'enseignement de la rhétorique, voir, entre autres, Balthasar Gibert, *Observations adressées à Mr. Rollin, ancien Recteur et Professeur royal. Sur son Traité de la manière d'enseigner & d'étudier les Belles-Lettres*, Paris, F.-G., L'Hermite, 1727 ; et, Charles Rollin, *Lettre de Mr Rollin à Mr Gibert, Ancien Recteur de l'Université, au sujet de ses observations sur le traité De la Manière d'enseigner & d'étudier les Belles Lettres*, Paris, J. Estienne, 1727. Sur la méthode de Rollin, voir enfin Barbara Warnick, « Charles Rollin's *Traité* and the Rhetorical Theories of Smith, Campbell and Blair », *Rhetorica*, vol. 3, n° 1, hiver 1985, p. 51 sq.

37. Charles-François Bailly de Messein, *op. cit.*, p. 8-11.

l'enseignement de la rhétorique au XVIII^e siècle. Jusqu'ici, on a vu que la *Rhetorica* de Bailly de Messein accordait à l'élocution la première place dans l'ordre des matières; or, ce bouleversement de la hiérarchie traditionnelle ou de l'*aristotelis ordo*³⁸ ne se borne pas à une simple inversion des parties. Une fois affranchie de l'empire exercé par les lieux oratoires, l'élocution ne saurait désormais se réduire à un pur ornement de l'invention dans la mesure où, dès que le souci pour l'organisation syllogistique d'arguments topiques cède le pas à la question de la figure, cette dernière se trouve à assumer le premier rôle dans la tâche fondamentale impartie à toute rhétorique: celle de persuader. Ouvrons, par exemple, le cahier d'Antoine Lapommeray, alors que commence, en cet automne de 1774, la première leçon consacrée aux figures du discours; voici ce qu'on lit:

Figurae sententiarum in triplicem veluti classem vulgo distribuntur. aliae figurae ad docendum idoneae sunt, ad movendum aliae, quaedam ad delectandum appositae.

On répartit d'ordinaire les figures de pensées en trois classes: certaines sont propres à instruire, d'autres à émouvoir et les dernières à plaire³⁹.

Instruire (*docere*), plaire (*delectare*) et émouvoir (*movere*): depuis Cicéron, ce sont là, on le sait, les trois fonctions essentielles que tout discours doit remplir s'il entend persuader⁴⁰. Certes, cette option taxinomique ne détermine, en fonction d'un statut argumentatif, que le classement des seules «figures de pensées»: pour le reste, la *Rhetorica* de Bailly de Messein maintient la tripartition traditionnelle des figures héritée de Quintilien, qui consiste à diviser l'immense domaine des figures en tropes, figures de mots et figures de pensées, chaque classe répondant alors à un type particulier d'altération et d'écart — le trope affectant le sens d'un seul mot; la figure de mots, sa forme; et la figure de pensées, la tournure dite «naturelle» d'une phrase⁴¹. Toutefois, en tirant des trois fonctions du discours persuasif la triade des figures *ad docendum* (pour instruire), *ad delectandum* (pour plaire) et *ad movendum* (pour émouvoir), le Cours de rhétorique de Bailly de Messein pose désormais la question de la figure à partir de catégories toutes nouvelles qui tendent à marginaliser le système d'opposition traditionnel dominé par les notions d'écart et, par conséquent, d'ornement⁴². L'essentiel des figures

38. «*Aristotelis ordo*»: l'expression désigne l'ordre canonique d'exposition des matières tel que l'avait fixé Aristote; l'expression se retrouve fréquemment sous la plume, par exemple, du jésuite Dominique de Colonia qui, dans son *De arte rhetorica libri quinque* (Lyon, A. Molin, 1710, p. 114), adopte la même position hétérodoxe que celle que l'on retrouve plus tard chez Bailly de Messein.

39. Charles-François Bailly de Messein, *op. cit.*, p. 17.

40. Voir Cicéron et, en particulier, *Brutus ou dialogue des orateurs illustres*, XLIX, et *De l'orateur*, II, p. 115.

41. Voir les livres VIII et IX de l'*Institution oratoire* de Quintilien.

42. La triade des *figuree ad docendum, ad delectandum et ad movendum* apparaît pour la première fois, à ma connaissance du moins, à la fin du XVII^e dans le manuscrit d'un cours

étudiées dans ce Cours se trouve redistribué selon une logique régie non plus par le souci de différencier chacune suivant la nature de l'écart qu'elle introduirait dans la langue, mais par les seules fonctions propres au discours persuasif. En témoignent à la fois la primauté des figures *ad docendum*, *ad delectandum* et *ad movendum* (77 pages leur sont consacrées sur un total de 87), et la marginalisation des tropes et des figures de mots, qui forment deux courts « chapitres » subsumés sous la *sectio* générale des « figures de pensées »⁴³. Cette option taxinomique permet de lever des obstacles théoriques réels. Que l'on songe aux efforts que multiplient les études rhétoriques actuelles en refusant de séparer, dans le discours, la forme du fond, et d'étudier les structures et les figures du discours indépendamment du but qu'elles doivent remplir dans l'argumentation — et, comme l'ont déjà signalé Perelman et Olbrechts-Tyteca dans leur *Traité de l'argumentation*, on s'apercevra « qu'une des distinctions majeures, celle entre figures de pensées et figures de mots [...] a contribué à obscurcir toute la conception des figures de rhétorique »⁴⁴. Pareille distinction conviait à une étude des figures où le seul souci de

donné au Collège Louis-le-Grand par le jésuite Joseph de Jouvancy; voir *Institutiones Rhetoricae*, Paris, Bibliothèque Mazarine, MS 3819, p. 26-37. Il est à remarquer que les catégories *ad docendum*, *ad delectandum* et *ad movendum* disparaissent de son ouvrage *Candidatus Rhetoricæ* [1712], qui n'est d'ailleurs qu'une nouvelle version tirée du *Novus Candidatus Rhetoricæ* [1661] de François Pomey, manuel classique qui fixa l'enseignement de la rhétorique dans les collèges jésuites pendant toute la seconde moitié du XVII^e siècle.

43. Le manuscrit du Cours ordonne de la sorte l'étude des figures du discours qui, toutes, paraissent sous la *Sectio prima de figuris sententiarum* (p. 17-104):

Caput/chapitre I: *Figuræ ad docendum idoneæ* (p. 17-49):

anteoccupatio (p. 18); *communicatio* (p. 21); *compensatio* (p. 25); *concessio* (p. 28); *correctio* (p. 31); *gradatio* (p. 33); *interpretatio* (p. 36); *interrogatio* (p. 37); *licentia* (p. 39); *prætermisio* (p. 40); *subjectio* (p. 43); *sustentatio* (p. 46).

Caput/chapitre II: *Figuræ ad movendum idoneæ* (p. 49-67):

apostrophe (p. 49); *comminatio* (p. 51); *deprecatio* (p. 53); *dubitatio* (p. 55); *exclamatio* (59); *prosopopœia* (p. 62).

Caput/chapitre III: *Figuræ ad delectandum idoneæ* (p. 67-94):

allegoria (p. 67); *antithesis* (p. 72); *comparatio* (p. 75); *hyperbole* (p. 77); *hypothiposis* (p. 79); *ironia* (p. 87); *repetitio* (p. 90); *sermocinatio* (p. 92).

Caput/chapitre IV: *De figuris verborum* (p. 94-101):

complexio, *conduplicatio* (p. 94); *conversio*, *gradatio* (p. 95); *polysinheton*, *repetitio* (p. 96); *synonymia*, *transductio* (p. 97); *adjunctio*, *disjunctio*, *dissolutio*, *synecdoche* (p. 98); *synæciosis*, *antitheton*, *commutatio* (p. 99); *correctio*, *isocolon*, *similiter cadens*, *similiter desinens* (p. 100).

Chapitre V: *De tropis* (p. 101-104):

antonomasia, *catachresis*, *metalepsis*, *metaphora* (p. 102); *metonymia*, *onomatopœia*, *synecdoche* (p. 103); *hyperbaton*, *periphrasis* (p. 104).

44. Chaim Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *La nouvelle rhétorique. Traité de l'argumentation*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Logos », 1958, art. 37, p. 192 et art. 42, p. 231 sq. Voir également *La métaphore vive* de Paul Ricœur (Paris, Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 1975), important ouvrage dont toute l'ambition consiste à établir, par-delà la distinction entre figures de mots et figures de pensées, que la métaphore excède sans cesse le cadre d'un mot isolé et qu'on ne saurait, par conséquent, la dissocier de la phrase ou de la période où elle survient.

marquer leurs traits pertinents en appelait sans cesse à un concept abstrait d'écart et, de ce fait, favorisait l'oubli de « la place que les figures occupent réellement dans le phénomène de la persuasion⁴⁵ ». En revanche, proposer une typologie qui met l'accent sur la solidarité entre figure et persuasion rend, à la fin, indiscernables les domaines de l'argumentation et de l'élocution; ici, le destin de tout argument, voire de toute « idée » et de tout savoir, se trouve désormais lié à une expression linguistique déterminée — bref, à une certaine figure. La position qu'illustre sur ce point la *Rhetorica* de Bailly de Messein vient, du reste, démentir certaines hypothèses que l'on avançait naguère sur l'histoire de l'éloquence: comment soutenir que la rhétorique a vu au fil des siècles se « rétrécir comme peau de chagrin le champ de sa compétence » aux seules figures du discours⁴⁶, quand on observe que cette tendance se double toujours, du moins à l'âge classique, d'une intégration dynamique de l'invention à l'élocution?

3. Une théorie de la *sententia*

La question de la figure a permis d'examiner la *Rhetorica* de Bailly de Messein sur son versant le plus spéculatif; avec la question de la *sententia*, on se retrouve capable d'en étudier les conséquences sur la pratique même de l'écriture dans le Québec des Lumières. De façon générale, on remarquera qu'à une conception de l'éloquence qui associe aussi étroitement l'élocution à l'invention et la persuasion à la figure, répond d'abord une pratique de la *sententia*. Cette notion complexe, que l'on peut traduire indifféremment en français par « pensée » ou « pointe d'esprit », « argument figuré » ou encore « trait ingénieux », apparaît dans toutes les « rhétoriques de l'esprit » comme une sorte d'unité minimale du discours persuasif. Pendant tout le XVIII^e siècle, le destin et la pratique de la *sententia* furent étroitement associés à l'enseignement dispensé dans les collèges jésuites: on se souvient de cette éloquence, comme on disait alors, « sententieuse », que Charles Porée, selon Voltaire, cultivait à l'exemple de Sénèque⁴⁷. À sa suite, il était naturel que Bailly de Messein réserve à son tour une place essentielle à la *sententia*. Il y consacre même tout son chapitre sur le « style », notion fort complexe elle aussi qu'il définit d'emblée comme une « *optima*

45. Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, article 42, p. 231 sq. Sur cette question, voir également les travaux d'Olivier Reboul et, en particulier, « La figure et l'argument », *Rhétorique(s)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, « Centre de documentation en Histoire de la Philosophie », 1989, p. 10.

46. Gérard Genette, « La rhétorique restreinte », *Communications*, n° 16, 1970, p. 158.

47. À ma connaissance, le rôle essentiel que joue, à partir de la Régence, le style coupé et « sentencieux » que pratiquait Sénèque en tant que « symbole capable de caractériser toute une orientation littéraire », n'a été évoqué et examiné que par Basil Munteano; voir « Quintilien dans la "Querelle". Les "nouveaux Sénèques" et le "retour à l'antique" », *Constantes dialectiques en littérature et en histoire*, Paris, Didier, 1967, p. 180-183.

*scribendi ratio*⁴⁸. Or, cette *optima scribendi ratio* suppose la convergence de trois facteurs. D'une part, la «pensée» proprement dite, prise au sens de «connaissance générale des choses» — ici, Bailly de Messein recourt même à un syntagme français et parle du «fond de la pensée»; d'autre part, la «*confirmatio sententiae*», que Bailly traduit lui-même par «le tour de la pensée». Enfin, et à la faveur de l'imbrication de ces deux aspects (le Cours emploie le verbe «*cobære*»), surgit la «*sententia*», cette ressource essentielle du «style»: «*in sententia*», conclut le texte, *duo spectanda sunt*⁴⁹. En approfondissant la relation entre les deux pôles autour desquels oscille la notion de *sententia*, Bailly de Messein parvient ainsi à penser une coïncidence entre la production de l'énoncé et du sens, entre la mise en figures d'un savoir et l'argument — coïncidence à laquelle préside, on s'en doute, l'*ingenium*, c'est-à-dire l'«esprit». Ces conclusions, les principes auxquels s'en remettent plusieurs rhéoriques du Siècle des lumières les renfermaient déjà, que l'on songe aux considérations de Balthasar Gibert sur ce qu'il appelle les «pensées enthymématiques», ou encore à celles de Charles Rollin sur «les expressions, les pensées, les figures» qui «viennent au secours des preuves⁵⁰». Seulement, Bailly de Messein me semble parvenir à une profondeur de vues qui mérite d'être signalée. En établissant la théorie de la *sententia* sur une alliance aussi intime entre le «fond de la pensée» et la «tournure de la pensée», cette *Rhetorica* constitue un témoignage susceptible de renverser ou, du moins, de remettre en cause une conception devenue si commune depuis les travaux de Michel Foucault et pour laquelle l'«expérience classique du langage» se réduirait au «champ épistémologique de la *Grammaire générale*» inauguré par Arnauld et Nicole, c'est-à-dire à cette seule «utopie d'un langage parfaitement transparent où les choses elles-mêmes seraient nommées sans brouillage⁵¹».

48. «L'excellence du procédé et du raisonnement, du jugement et de l'argument, dès lors qu'il s'agit d'écrire» (Charles-François Bailly de Messein, *op. cit.*, p. 105). On remarquera la périphrase un peu laborieuse à laquelle il m'a fallu recourir pour rendre en français «*ratio*»: comment éviter autrement de dissocier les éléments de ce terme latin qui, précisément, forment un tout-ensemble? Par ailleurs, le chapitre consacré au «style» va des pages 105 à 113 et conclut le livre I consacré à l'élocution.
49. «[...] dans la *sententia*, ces deux aspects sont pris en considération»; Charles-François Bailly de Messein, *op. cit.*, p. 105.
50. Voir Balthasar Gibert, «Livre premier. De l'invention oratoire», *La rhétorique ou les règles de l'Eloquence*, Paris, C. L. Thiboust, 1730, p. 62-64; et Charles Rollin, «Livre quatrième. De la Rhétorique», *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres*, *op. cit.*, p. 411.
51. Michel Foucault, «Parler», *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque des sciences humaines», [1966] 1986, p. 105 et p. 133. Voir également Sylvain Auroux, chez qui l'étude des «conceptions linguistiques qui prévalaient à l'époque des Lumières» reste toujours indissociable du projet qui animait Port-Royal, dont «l'œuvre [...] est encore proche»; «Introduction», *L'encyclopédie grammataire et langue au XVIII^e siècle*, Tours, Éditions Mame, coll. «Repères linguistiques», 1973, p. 11. Ce texte, comme l'indique d'ailleurs l'auteur, «repren[d] les thèses principales d'un ouvrage à paraître sur *La sémiotique des Encyclopédistes*» (Paris, Payot, 1979).

Ces notions complexes pourront être clarifiées par un exemple de *sententia* tiré d'une brochure parue en 1790 et dans laquelle Bailly de Messein se propose de soutenir le projet de fondation d'une Université malgré les objections qu'avait formulées à cet égard M^{gr} Hubert, évêque de Québec⁵². En cette circonstance difficile, l'artifice auquel recourt Bailly de Messein consiste à attribuer ces objections à un prétendu « rédacteur » qui aurait eu la témérité de les faire paraître sans l'aveu de M^{gr} Hubert et de les présenter ensuite au public sous ce « nom si vénérable⁵³ ». Pareille précaution ne manque pas d'adresse, puisqu'elle permet à la fois de feindre du respect pour le prélat et de mieux l'accabler sous la figure chimérique de quelque imposteur fanatique et superstitieux pour lequel, prévient le texte, les « hommes sans préjugés paroissent [...] un piège caché⁵⁴ ». Contre ce prétendu rédacteur, Bailly de Messein multiplie sans cesse les traits; en voici un dont toute la force ou, si l'on préfère, la *potes-tas verbi*, tient au pouvoir d'une élocution concise et à l'ingéniosité de quelque « argument figuré »:

Quant au Rédacteur, je le crois convaincu de son insuffisance et de sa trop grande suffisance⁵⁵.

Dans cette *sententia*, supprimez le « tour de la pensée », c'est-à-dire l'usage ironique d'une paronomase qui, seule, peut conférer à ce trait sa pointe et sa concision, et le « fond de la pensée » lui-même disparaît: l'ignorance de M^{gr} Hubert que dénonce Bailly de Messein, cette ignorance que serait susceptible de réformer l'enseignement universitaire mais qui, soutenant son aveuglement et sa suffisance, lui interdit même de sentir la nécessité où il se trouve d'apprendre « les expressions, la concision, l'énergie, le stile épistolaire⁵⁶ ». À vrai dire, de tels « arguments figurés » pourraient aussi bien se retrouver sous la plume de Voltaire ou de Diderot, de Fleury Mesplet ou encore de Valentin Jautard dont les articles parus dans la *Gazette littéraire* de Montréal fourniraient mille exemples⁵⁷. Cet usage polémique et militant du « trait ingénieux » constitue l'objet essentiel auquel se sont attachées les « rhétoriques de l'esprit », et si cette question n'excédait pas largement le cadre d'un bref article, il conviendrait d'en faire l'histoire plus au long. On verrait alors comment, dans cette « ingéniosité » des écrivains des Lumières, entrait d'abord le souvenir de Sénèque qui, au 1^{er} siècle de notre ère, introduisit la pratique de ce style

52. Charles-François Bailly de Messein, *Copie de la lettre de l'évêque de Capsa coadjuteur de Québec, &c. au président du Comité sur l'éducation*, Québec, 1790.

53. *Ibid.*, p. 1.

54. *Ibid.*, p. 5.

55. *Ibid.*, p. 8; souligné dans le texte.

56. *Ibid.*, p. 8; tel quel dans le texte.

57. Ces textes sont reproduits dans l'ouvrage de Jean-Paul de Lagrave et Jacques G. Ruelland, *Valentin Jautard (1736-1787), premier journaliste de langue française au Canada*, op. cit.

«sententieux» que les Anciens qualifiaient, pour leur part, de *stylus abruptus*⁵⁸. L'on observerait ensuite que, si les Anciens avaient fourni le premier modèle de ce style dont la vivacité se soutient d'arguments figurés, ceux-ci avaient «au même moment, échoué, ou plutôt renoncé, à élaborer une véritable théorie du procédé» que leur pratique mettait en cause⁵⁹; en revanche, à partir du xvii^e siècle, les Modernes et, au premier chef, les conceptistes italiens et espagnols, qu'il s'agisse des jésuites Baltasar Gracián ou encore Emanuele Tesauro, en firent le principal objet de leur étude⁶⁰. Pour terminer, l'on examinerait comment cette théorie de l'argument figuré et de la *sententia* a été transmise à la France des Lumières grâce à l'œuvre du jésuite Dominique Bouhours⁶¹ — pour, enfin, faire l'objet d'un cours de rhétorique donné par Bailly de Messein au Séminaire de Québec à l'automne de 1774 et favoriser par là, au lendemain de la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre, la conquête de l'éloquence au Québec.

58. Sur cette question, voir, entre autres, Charles Rollin remarquant, à propos de Sénèque, que «ces sortes de pensées, dont la beauté consiste à être courtes & vives» constituent «le caractère propre de ses ouvrages» («Livres quatrième. De la Rhétorique», *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres*, op. cit., p. 440-441); et Baltasar Gibert, *Jugements des savans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*, op. cit., tome I, p. 441-442.

59. Voir Pierre Laurens, «*Ars ingeni*»: la théorie de la pointe au dix-septième siècle (Baltasar Gracián, Emanuele Tesauro), *Formes brèves. De la pointe à la pointe: métamorphoses de la sententia*, La Licorne, Publication de la faculté des lettres et des langues de l'Université de Poitiers, 1979, n° 3, p. 185 sq.

60. Voir Baltasar Gracián, *Art et figures de l'esprit*, Paris, Seuil, 1983 (traduction de Benito Pelegrin) et Emanuele Tesauro, *L'idée de la parfaite devise*, [c. 1629], Paris, Les Belles Lettres, coll. «Le corps éloquent», 1992; préface de Florence Vuillevrier et de Pierre Laurens. Sur la question du conceptisme, voir surtout Mercedes Blanco, op. cit.

61. Voir, en particulier, Dominique Bouhours, *La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Paris, Florentin Delaulne, [1687] 1705; réédition, avec introduction et notes de Suzanne Guellou, Toulouse, Université de Toulouse-Le-Mirail, 1988. Bouhours, il est vrai, n'est en aucun cas un Gracián français, du moins si on entend par là qu'il aurait été un théoricien «baroque» hostile à la «doctrine classique». Je crois pourtant qu'on se méprendrait en envisageant l'œuvre du jésuite français sans la lire en regard des ambitions spéculatives de ses collègues, espagnol et italien, surtout si l'on songe au projet qu'a eu Bouhours de traduire Gracián (op. cit., 362); projet qui éclaire de façon décisive, à mon sens, les enjeux d'un ouvrage comme *La manière de bien penser*, où il s'agit précisément de formuler les principes propres à ces «jugemens ingénieux [...] qui s'appellent Pensées en matière d'ouvrages d'esprit»; voir ici l'«Avertissement» de *La manière de bien penser*, op. cit.